

AVIVO Suisse

Association de défense et de détente des retraitées et retraités

Communiqué de presse

Par respect pour les retraités-es, en respect de la Constitution fédérale

Le 3 mars prochain, le peuple aura à se prononcer sur deux initiatives parfaitement antagonistes. L'une construit, l'autre déstabilise. Dans ce contexte, l'AVIVO suisse, fidèle à son histoire parallèle à celle de l'AVS, affirme un OUI clair et net à une 13^{ème} rente AVS et refuse sans ambiguïté l'initiative des Jeunes PLR. L'AVIVO et ses 31 sections et près de 20'000 membres s'engagent fermement en faveur d'une 13^{ème} rente AVS et encourage actuels et futurs retraités à faire de même.

Le vibrant appel lancé par l'AVIVO suisse est à la mesure des besoins de nombre de ses membres en faveur d'une vie digne pour ses membres et tous les retraités de notre pays. L'AVIVO compte près de 20'000 membres répartis sur 31 sections. Les représentants de l'AVIVO, de Zurich à Genève, en passant par Bâle, Berne, Valais, Jura, Neuchâtel et Vaud ont souligné combien les Aînés, fort d'une vie consacrée au travail, à la famille et au vivre-ensemble sociétal, méritent d'être soutenus et reconnus pour leur contribution essentielle à la paix sociale de notre pays.

Hélas, aujourd'hui, de très nombreux seniors se trouvent dans des situations financières précaires, l'AVS ne suffisant pas à couvrir leurs besoins vitaux, contrairement à la garantie de la Constitution fédérale. Près de 300'000 personnes, en Suisse, vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Dans un tel contexte, l'AVIVO suisse considère comme indispensable de mettre en place une 13^{ème} rente AVS.

L'AVIVO suisse souligne qu'il s'agit d'une occasion historique de dire OUI à une réelle amélioration de la qualité de vie des Aînés, permettant ces derniers, dont de très nombreuses femmes notamment, de vivre leurs dernières années dans la dignité et le respect qu'ils méritent.

Aux quelques contradicteurs et autres opposants qui prédisent la ruine de l'AVS et diffusent des arguments erronés, l'AVIVO suisse souligne la solidité des finances de l'AVS. D'ici à 2030, les réserves seront plus que confortables. D'autre part, si, à terme, une modeste augmentation des cotisations s'avérait nécessaire cela signifierait 0.8% répartis à part égale entre employé et employeur. Par ailleurs, au besoin, d'autres pistes sont possibles – taxe sur les transactions financières, élévation de la contribution de la Confédération, légère augmentation de la TVA... -.

Cette conférence de presse ouvre une campagne fort active de l'AVIVO suisse sur la thématique du pouvoir d'achat, afin de voter et de faire voter OUI à la 13^{ème} rente AVS et NON à l'initiative mensongère « pour une assurance vieillesse sûre et pérenne ».

Berne, le 23 janvier 2024

Contacts :

- Christiane Jaquet Berger, présidente AVIVO suisse,
- Ueli Leuenberger, Genève, 079 254 16 59
- Béatrice Métraux, Vaud, 079 703 82 29
- Claude-Alain Kleiner, Neuchâtel, 078 924 35 45
- Martin Rothenbuhler, Berne, 079 330 27 56
- Nelly Courcoulas, Bienne et environs, 079 722 12 91
- Peter Flubacher, Bâle, 079 777 85 93
- Olivier Daucourt, Jura, 078 602 71 36
- Gérard Mittaz, Valais, 027 203 32 64
- André Eisenstein, Zurich, 076 342 52 26